

# Rapport annuel groupe spécialisé Santé des enfants et adolescents 2020

Au cours de l'année sous revue, le groupe spécialisé s'est concentré sur l'état de la mise en œuvre du [manifeste sur la santé des enfants et adolescent-e-s](#) et sur les prochaines étapes en vue de la réalisation des revendications politiques.

Plusieurs rencontres avec des acteurs importants ont été organisées par le groupe spécialisé en collaboration avec le secrétariat. Elles ont servi à la coordination et à l'échange d'informations afin de faire avancer les revendications centrales du manifeste aux niveaux de la politique et de l'administration. Deux manifestations en ligne qui ont attiré un nombreux public y ont également contribué : une sur l'état de la mise en œuvre et l'autre avec les signataires du manifeste (voir ci-dessus). On a pu constater avec satisfaction que plusieurs revendications centrales du manifeste ont été intégrées à la [stratégie « Santé2030 »](#) du Conseil fédéral ; un axe politique spécifique (point 4.2 de la stratégie) est consacré à la santé des enfants et des jeunes. [Le volume consacré à la santé des enfants et des adolescent-e-s du Rapport national sur la santé 2020](#) contient également des conclusions clés qui correspondent au manifeste, par exemple sur les lacunes en matière de données concernant les enfants. Lors de discussions avec des acteurs clés de l'OFSP et du Parlement il a été assuré que Santé publique Suisse et le groupe spécialisé seront impliqués dans la planification des mesures relatives à la santé des enfants et des adolescent-e-s et dans le monitoring de l'état de santé.

D'un point de vue organisationnel, le groupe spécialisé a constitué un comité qui, en collaboration avec la direction, élabore la planification annuelle, prépare les réunions et les événements spéciaux et, si nécessaire, représente la direction.